



LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT

**VOUS ÊTES
UN1QUE**

BIENVENUE À ICN !



GUIDE D'ACCUEIL DE
L'ÉTUDIANT

2024-2025 - www.icn-artem.com

Table des matières

Introduction.....	3
Je m'inscris.....	4
a) Inscription pédagogique.....	4
b) Inscription administrative.....	4
c) Inscription financière.....	5
d) Accès informatiques.....	5
Ma vie à l'école.....	6
a) Je me repère sur les campus.....	6
b) Je vais en cours et je gère mon emploi du temps :.....	8
c) J'émerge.....	11
d) Le E-Learning/service Digital Technology for Learning :.....	13
e) Mes premiers examens.....	14
f) Mon premier bulletin.....	15
Mes expériences.....	16
a) Insertion professionnelle.....	16
b) Stage et apprentissage.....	16
c) Entreprenariat.....	17
d) Je souhaite partir en séjour académique à l'étranger.....	17
e) J'intègre une association.....	19
f) Dispositif de valorisation de l'engagement étudiant.....	20
Bien-être à l'école.....	21
a) Accompagnement psychologique.....	21
b) L'option de financement d'ICN.....	21
c) Sport.....	21
J'ai encore des questions.....	22

Introduction

Félicitations ! Vous venez d'intégrer ICN Business School à Nancy, Paris ou Berlin.

Ce guide vous permet de vous familiariser avec l'univers ICN. Il vous donnera de précieuses informations sur tous les aspects de votre scolarité afin que vous soyez à même de vivre une expérience UN1QUE et agréable.

Malgré tout, si des questions subsistent à la suite de la lecture de ce guide, vous pouvez vous adresser au service ASQ qui vous répondra et/ou vous aiguillera vers les bonnes personnes.

Nous vous souhaitons encore une fois la bienvenue à ICN, et une excellente année 2024/2025 !

Je m'inscris

Vous allez recevoir 1 à 3 mails d'invitation à chacune de vos inscriptions en fonction des étapes qui vous concerne :

- 1 – Inscription pédagogique (*si concerné*) : service scolarité
- 2 – Inscription administrative : service admissions-inscriptions
- 3 – inscription financière (*si concerné*) : service comptabilité

a) Inscription pédagogique

Dès votre inscription administrative et financière finalisée elle est définitive. Vous pourrez retrouver votre certificat de scolarité via votre lien d'inscription envoyé par mail par ICN. Votre carte étudiante sera distribuée sur chacun des campus.

Il peut y avoir plusieurs inscriptions pédagogiques en fonction des programmes. La première se fait en mai pour les choix de l'année N+1, d'autres en cours d'année. Vous recevrez un mail avec un lien.

b) Inscription administrative

Dès la validation des choix pédagogiques vous recevrez le mail d'invitation afin de réaliser votre inscription administrative. Vous devrez compléter le formulaire en ligne en déposant à chaque étape les pièces administratives demandées.

Les pièces qui vous seront demandées (en fonction des réponses apportées à chaque étape) :

Pièce d'identité	Passeport, titre de séjour, carte d'identité	Attestation CVEC	Démarche à effectuer sur le site de la CVEC si vous êtes concernée par cette démarche et si cela vous est demandée dans votre inscription
Attestation de sécurité sociale	Attestation CPAM ou carte européenne. Pour les étudiants internationaux hors Europe une attestation en cours ou un justificatif indiquant que les démarches sont en cours	Attestation de bourse du CROUS	Uniquement pour les étudiants répondant oui à la question du statut boursier sur les programmes habilités
Visa	Pour les étudiants internationaux : visa, attestation en cours ou justificatif de rdv à la préfecture	Attestation de responsabilité civile	Attestation justifiant de votre assurance responsabilité civile vie privée dans le cadre de vos études
Diplôme	Pour les étudiants nouveaux entrants : justificatif de diplôme requis au concours ou recrutement internationaux	Photo	Une photo format identité vous sera demandé pour l'édition de votre carte étudiante

c) Inscription financière

Le service comptabilité gère les inscriptions financières de l'école en complément du service Inscriptions. Il collecte et contrôle les pièces nécessaires à la validation de l'inscription financière (bordereau de versement, formalités financières, caution solidaire...). Il enregistre également vos règlements des frais de scolarité (prélèvements, virements, chèques).

Le service est actif sur ces sujets à différentes périodes à partir de la campagne d'inscriptions (de juin à septembre pour la période principale) puis tout au long de l'année pour le suivi des règlements.

Pour toute question relative à l'inscription financière, des réponses se trouvent sur le site internet de l'école. Si toutefois votre réponse ne s'y trouve pas, le service ASQ* vous répondra.

A la fin de l'ensemble des inscriptions validées et finalisées, nous pourrons vous éditer votre carte étudiante et vous transmettre votre certificat de scolarité.

La carte étudiante sera distribuée sur chacun des campus et vous recevrez un mail dès sa disponibilité. Vous recevrez une carte étudiante en 2024-2025 qui sera à conserver pendant toute votre scolarité car les années suivantes vous ne la recevrez qu'en version dématérialisée. Cette carte à conserver vous permettra d'accéder aux campus ICN durant toute votre scolarité. Si vous êtes en apprentissage vous recevrez également une carte des métiers qui sera dématérialisée via votre espace ISIC.

Pour toute question concernant votre inscription, vous pouvez écrire au service ASQ (via : <https://asq.icn-artem.com/hc/fr/requests/new>).

d) Accès informatiques

Se connecter au wifi

Pour vous connecter au wifi, rien de plus simple : choisissez le réseau "eduroam" dans votre liste de réseaux wifi, puis connectez-vous avec votre adresse mail étudiante qui se termine par @icn-artem.com, ainsi que votre mot de passe MyICN.

Ma vie à l'école

a) Je me repère sur les campus

LE CAMPUS DE NANCY

➤ Comment se rendre sur le campus

Le bus peut vous déposer juste devant le campus ICN grâce aux arrêts Nancy Artem (ligne B) et Nancy Artem Vauban (ligne 11).

Vous pouvez également venir à vélo grâce aux 34 emplacements VeloStan'lib disponibles partout en ville. Une station VeloStan'lib se trouve juste devant ICN.

➤ Où manger

- Sur le campus

Un restaurant universitaire est à votre disposition derrière ICN dans le parc du campus ARTEM : le Crous (S)pace Artem. Il est ouvert de 11h30 à 13h30 du lundi au vendredi. Il est possible de payer par carte bancaire ou bien par Izly, un système de paiement dédié au Crous. En tant qu'étudiant, vous bénéficiez de l'accès au Crous (S)pace Artem qui propose des repas à 1€ pour les étudiants boursiers et des repas à 3,30€ pour les non boursiers.

- Autour du campus

Autour du campus vous pouvez trouver diverses offres de restauration allant du restaurant japonais Maison Kanazawa (163 rue Sergent Blandan) aux frites belges et des burgers chez Bonidé (135 rue Sergent Blandan) ou encore des bagels chez BAGEL & SALSA by secrètement bon (232 avenue du Général Leclerc, 2 impasse Prétoria). Un Carrefour City se trouve également au 175 avenue du Général Leclerc.

LE CAMPUS DE PARIS

➤ Comment se rendre sur le campus

En métro vous pouvez prendre la ligne 1 arrêt La Défense - Grande Arche. Vous pouvez également prendre le RER B arrêt La Défense - Grande Arche.

➤ Où manger

- Sur le campus

A la cafeteria, située au rez-de-chaussée d'ICN, retrouvez des boissons chaudes et froides, des plats chauds ou froids (paninis, sandwiches, salades composées, pâtes, produits végétariens, bio, ou sans porc), des snack, des fruits, à consommer sur place et dans les zones autorisées de consommation sur le campus, ou à emporter en extérieur.

La formule sandwich + boisson + dessert coûte entre 7 et 11€.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 16h et le samedi de 8h45 à 14h.

- Autour du campus

Autour du campus vous trouverez diverses offres de restauration allant du restaurant grec Yaya La Défense (15 Parvis De La Défense, 92800 Puteaux) au restaurant vietnamien Hanoi Cà Phê (Westfield les 4 Temps). 6 food trucks sont à retrouver chaque jour à 3 emplacements à Paris La Défense :

2 Food Trucks à Grande Arche

2 Food Trucks près du Bassin Takis

2 Food Trucks au Cours Valmy.

LE CAMPUS DE BERLIN

➤ Comment se rendre sur le campus

Vous pouvez vous rendre sur le campus par le bus grâce à l'arrêt proche d'ICN Berlin Französische Str. (ligne 147, à 3 minutes à pied d'ICN).

Vous pouvez également prendre le métro, l'arrêt Stadtmitte (ligne U2) se trouve à 3 minutes à pied d'ICN.

Le train est également une option grâce à la station Berlin Friedrichstraße station qui se trouve à 8 minutes à pied d'ICN.

Il est également possible de venir à ICN Berlin en vélo. Plusieurs espaces sont dédiés à la location de vélos. Vous pouvez en louer un via nextbike Berlin ou via Jelbi. Les stations les plus proches d'ICN Berlin sont :

nextbike Taubenstraße/Friedrich

Jelbi Taubenstraße/Friedrich

➤ Où manger

- Autour du campus

Autour du campus vous pouvez trouver diverses offres de restauration comme :

Little Green Rabbit : salades, pommes de terre au four, soupes et Flammkuchen, Unter den Linden 21, 10117 Berlin

Sons of Mana : cuisine asiatique : poke bowls Hawaïen, sushi, soupes de nouilles, Friedrichstraße 67-70/Q, Charlottenstraße 205, 10117 Berlin

Auf die Hand : salades et sandwichs, Friedrichstraße 63, 10117 Berlin

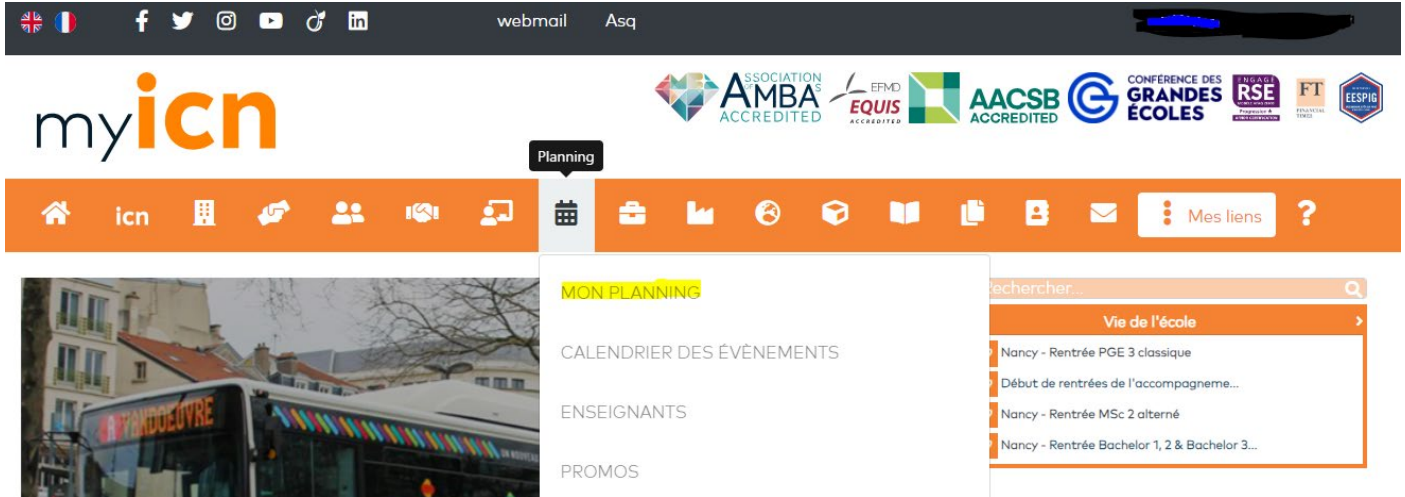
Ishin : cuisine japonaise, Mittelstraße 24, 10117 Berlin

Frittenwerk : poutines, snacks et salades, Friedrichstraße 69, 10117 Berlin

b) Je vais en cours et je gère mon emploi du temps :

➤ **MyICN/planning**

Pour accéder à votre planning, rendez vous sur MyICN dans « Scolarité » > « Mon Planning »



Vous serez redirigé vers une page de connexion où vous devrez vous identifier avec votre adresse e-mail et votre mot de passe de messagerie :

The screenshot shows the MyICN login page. At the top, the ICN logo is displayed. Below the logo, there is a welcome message in French and English. The French text reads: 'Bienvenue dans votre espace ! Si vous possédez déjà un compte mail ICN, merci de vous connecter avec celui-ci. Sinon, merci de cliquer sur le bouton "Réinitialiser mon mot de passe" pour vous créer un compte lors de la première connexion. Veuillez ensuite utiliser la même adresse mail que pour votre compte concours.' The English text reads: 'Welcome to our portal! If you already have an ICN email account, please log in using your username and password. Otherwise, please click on "Reset my password" to create an account for your first connection. Please use the same email address that you used for your application.' Below the text, there is a login form with two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. A green 'Connexion' button is positioned below the input fields. At the bottom of the form, there is a dropdown menu set to 'Français' and a blue button labeled 'Réinitialiser mon mot de passe' with a key icon.

Vous pourrez ensuite accéder à vos cours :

The screenshot shows the 'Planning de ma Promo' page. At the top, there is a green notification bar stating 'Gestionnaire Jbenoit, vous êtes connecté au compte de : Mathieu ABAFOUR'. Below this, the page title is 'Planning de ma Promo' and the course identifier is '2425_BCH_3_NA_FR'. The date range is set to 'Date: 26/08/2024' and 'Semaine: 35-2024'. The main calendar view shows the week from '2 - 8 Septembre 2024'. The days are: Lun 02/09, Mar 03/09, Mer 04/09, Jeu 05/09, Ven 06/09, and Sam 07/09. Course blocks are visible on Thursday (09:45-11:15 and 11:30-13:00) and Friday (09:45-11:15 and 11:30-13:00), all labeled as 'Cpe1-CM-TC BCH3 Nancy' and 'Cpe2-CM-TC BCH3 Nancy'.

Prenez l'habitude de consulter votre emploi du temps régulièrement (suppression de cours pour raison de santé, changement de salle, ...).

Liste des abréviations que vous pourrez rencontrer dans votre emploi du temps

Les différents types de cours :

TC : Tronc Commun

TC FR : Tronc Commun FRançais

TC GB : Tronc Commun anglais

LG : LanGues

SPE : SPEcialisation (qui est suivi par l'abréviation de votre spécialisation : ex : SPEFE : spécialisation Finance d'Entreprise)

PRO : Domaine de PROfessionnalisation (qui est suivi par l'abréviation de votre spécialisation : ex : PROAi : domaine de professionnalisation en Affaires Internationales)

Atl : Atelier

ELE : électif

Type d'enseignement et mode d'enseignement :

CM : cours en grands groupes

TD : cours en petits groupes

PJ : cours de ProJet

PA : Partiel (examen final ou continu)

AN : événement hors cours (rentrée, forums, présentations,)

MN : Matériel numérique

NB : le mode d'enseignement en distanciel se repère à l'endroit de la salle (distanciel Nancy ; distanciel Paris ; distanciel Berlin)

Pour vous connecter :

utilisez le lien Teams créé automatiquement dans votre emploi du temps.

ou bien le lien Teams transmis par l'enseignant sur votre adresse @icn-artem.com.

Trouver les salles de cours :

Campus de Nancy :

ICN ARTEM de : pour les salles de cours classiques : Accès par l'école

ICN ARTEM Amphi A ou C : Accès par la galerie

ICN station A : Bâtiment orange à proximité de la statue du Sergent Blandan (Place de Padoue)

IAE ARTEM amphi B : Accès par la galerie

Mines ARTEM amphi 100 et 200 : Accès par la galerie du bâtiment rouge

Mines ARTEM de A006 à A007 à : Accès par le bâtiment de l'Ecole des Mines (vert foncé/kaki) (salles derrière l'accueil)

Plan (image)

Campus de Paris :

Tous les cours se déroulent sur le campus

Campus de Berlin :

Tous les cours se déroulent sur le campus

c) J'émerge

Voilà la procédure a suivre pour émarger un cours via l'outil d'émargement Edusign :

Téléchargez l'application Edusign

Utilisez le lien figurant dans le premier email que vous avez reçu d'Edusign ou rendez-vous sur l'Appstore ou le Google Play Store

1. Recherche sur l'App Store ou Google Play Store
 2. Sélectionnez Edusign et téléchargez

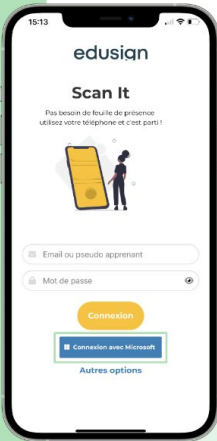
OU

Cliquez sur le lien et téléchargez l'application

Pour les écoles utilisant Office 365

Identifiez-vous avec Microsoft

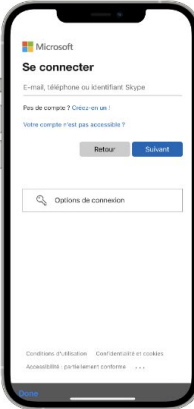
Si votre école utilise la suite Office 365 et qu'elle vous a demandé de vous connecter via votre compte Microsoft.



Scan It
 Plus besoin de feuille de présence
 Utilisez votre téléphone et c'est parti !

Email ou pseudo apprenant
 Mot de passe

Connexion
 Connexion avec Microsoft
 Autres options



Microsoft
Se connecter
 E-mail, téléphone ou identifiant Skype
 Plus de compte ? Cliquez en un !
 Votre compte n'est pas accessible ?

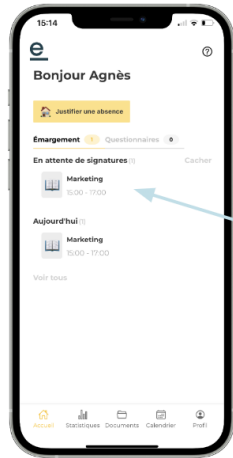
Retour Suivant

Options de connexion

Conditions d'utilisation · Confidentialité et cookies
 Accessibilité · Préférences de confidentialité

Sélectionnez votre cours

Vous pouvez voir vos cours
passés en cliquant sur "Voir tous".



Cliquez sur votre cours
pour pouvoir émerger.

Signez à l'aide de votre doigt

N'oubliez pas de sauvegarder !



Scannez le QR Code affiché par votre professeur

Veuillez autoriser l'accès à
votre appareil photo.



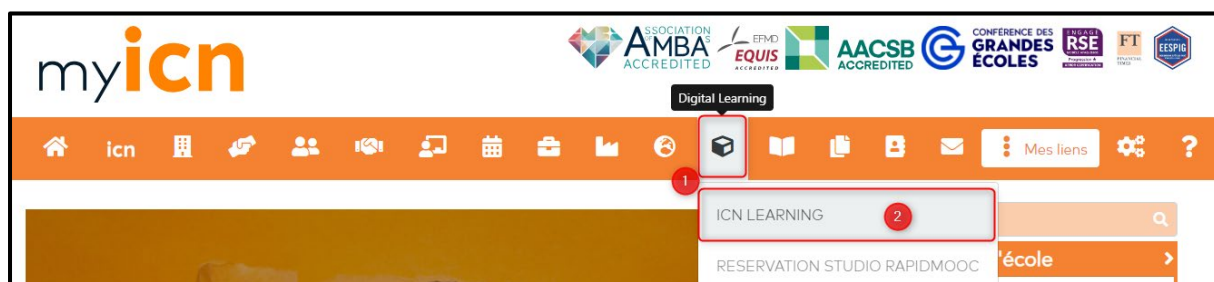
Pour d'autres actions dans l'application Edusign, comme la déclaration d'une absence, rendez vous sur MyICN a cette adresse : <https://www.myicn.fr/article/view/68>

d) Le E-Learning/service Digital Technology for Learning :



Les cours de remises à niveau sont disponibles sur la plateforme ICN Learning dès la fin des inscriptions. L'ensemble des modules blended dont les modules MN (Matériel Numérique) le sont au démarrage des modules.

Pour accéder à la plateforme, vous pouvez suivre le lien "ICN Learning" qui se trouve dans l'onglet "Digital Learning" :

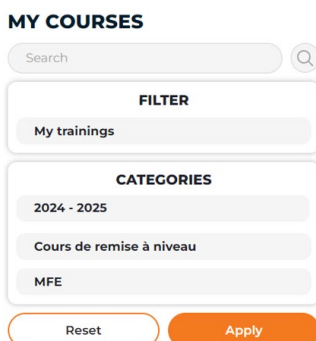


La connexion se fait ensuite de manière automatique.

Les cours auxquels vous êtes inscrits seront dans la page "Mes cours".



Pour rechercher un cours dans l'ensemble de ceux de votre catalogue, effectuez une recherche par mot-clé dans le champ "My courses" ou choisissez d'afficher les cours par catégorie de rattachement.



e) Mes premiers examens

Retrouvez vos dates d'examens sur le calendrier général de votre promotion (disponible dans MyICN).

Voici pour l'organisation des examens :

➤ 15 jours avant

Le service évaluation vous envoie le planning des examens, par mail à votre adresse @icn-artem.com au plus tard 15 jours avant les examens.

Dans ce mail, vous trouverez :

- la répartition par salle et par campus.
- le rappel de l'obligation de vous présenter avec un document officiel d'identité ;
- le laps de temps permettant la mise en place de l'émargement et la répartition des étudiants dans la salle pour commencer l'épreuve à l'heure prévue (cela peut varier entre 15 et 30 minutes).

➤ Le jour J

Vous devez présenter une carte d'étudiant (ou à défaut, un papier d'identité officiel comme, une carte d'identité, permis de conduire ou passeport) à chaque épreuve, sans exception. ATTENTION, les papiers tels que carte vitale sans photo, titre de transport, carte bancaire ne sont pas acceptés.

Sans pièce d'identité officielle vous ne pourrez pas être admis à composer.

Vous devez prendre vos précautions (toilettes,...) avant d'émarger et d'entrer dans la salle.

Tout étudiant qui signe la feuille de présence, intègre la salle et ne peut plus en ressortir.

Les téléphones sont éteints et rangés dans votre sac. Vos montres connectées sont laissées dans votre sac.

Les sacs et les manteaux sont à déposer dans un endroit défini par les surveillants.

Sur la table, les boissons avec bouchon sont autorisées. Les gobelets et les boissons à décapsuler sont interdites pour éviter tout incident sur les copies d'examen que vous complétez.

Important : vous êtes autorisé à entrer dans la salle après le début de l'épreuve (jusqu'à 1/3 du temps de l'épreuve) mais vous terminerez en même temps que les autres.

Vous devez attendre le 1/3 du temps de la durée de l'épreuve avant d'être autorisé à quitter la salle d'examen.

En cas de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant le signifie à la personne concernée. Ils remplissent alors le document « Bordereau de fraude », qui sera signé par les 2 parties. L'étudiant continue tout de même à composer.

A la fin de l'épreuve ou lorsque vous avez terminé, (en respectant le délai du 1/3 du temps indiqué plus haut) vous devez rendre votre copie, vos brouillons, le sujet de l'épreuve et la calculatrice qui vous a été éventuellement fournie.

ATTENTION : les bavardages et échanges de matériels restent interdits jusqu'à votre sortie de la salle, sous peine d'être considérés comme une tentative de fraude.

Les examens organisés durant les cours (contrôle continu ou finaux) sont gérés directement par l'enseignant.

f) Mon premier bulletin

Vous pourrez retrouver votre bulletin après la passation du 1^{er} jury. Un mail vous indique où le trouver grâce à un chemin sur MyICN.

Mes expériences

a) Insertion professionnelle

Faites-vous accompagner dès la rentrée pour votre recherche de stage, plus tôt les démarches seront effectuées, plus elles seront efficaces. Dès que les calendriers des stages sont en ligne, prenez RDV avec vos conseillers carrière afin de préparer au mieux vos outils de candidature.

Comment : En prenant RDV avec nos conseillers carrières :

- Charlotte REROT : recherche stage, apprentissage, 1^{er} emploi en France (**campus de Nancy**)
- Pierre Alexandre GIRAUD: recherche stage, apprentissage, 1^{er} emploi en France (**campus de Paris et Berlin**), recherche à l'international (**Campus de Berlin**)
- Tracey-Lynn Schneider : recherche stage et 1^{er} emploi à l'international (**Campus de Paris et Nancy**)

où : Via le career center (<https://icn.jobteaser.com/fr/v2/appointments>).

Les entretiens se font sur les différents campus en présentiel ou en virtuel.

b) Stage et apprentissage

➤ Stage

Tout au long de l'année, les démarches pour obtenir une convention de stage doivent être effectuées le plus tôt possible.

Pour la France : 7 jours ouvrés avant le début de votre stage

Pour l'international : 15 jours ouvrés avant le début de votre stage

Comment En remplissant votre fiche de mission pour enregistrer votre expérience professionnelle (Guide disponible via MyICN > Stages)

où : Via votre interface MyICN rubrique stages, processus entièrement digitalisé.

➤ Apprentissage

Vous souhaitez démarrer un apprentissage, voici quelques informations.

Vous pouvez signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 3 mois avant et 3 mois après la date de rentrée des cours.

Votre contrat doit inclure la dernière date de cours sur le calendrier. Il peut s'étendre jusqu'à 2 mois après la date de diplomation.

Comment et où signer un contrat ?

La démarche pour la signature d'un contrat d'alternance se fait depuis votre espace MyICN :

1 - Connectez-vous et cliquez sur l'onglet apprentissage, puis cliquez sur « nouvelle demande d'apprentissage ». Remplissez votre partie du formulaire. Les informations sont ensuite transmises au contact RH associé à votre formulaire.

2 - Étape entreprise : L'entreprise vérifie les informations, complète sa partie et ajoute une fiche de poste.

3 - Étape Validation des missions : Le référent de la spécialisation valide la correspondance entre vos missions en entreprise et le contenu de votre diplôme.

4 - Étape contractualisation : Le service apprentissage contacte l'entreprise pour la rédaction des documents de contractualisation (Cerfa et convention de formation).

c) Entrepreneuriat

Vous pouvez à tout moment vous lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. L'accompagnement des étudiants entrepreneurs peut débuter n'importe quand, c'est l'une des forces de l'ICN en la matière : un projet peut survenir à tout moment de la scolarité et nous faisons preuve de réactivité et de souplesse pour valoriser sans attendre les initiatives entrepreneuriales. L'obtention du SNEE (Statut National d'Étudiant entrepreneur, délivré par le ministère) se fait à tous moments également, avec notre partenaire Le PEEL (Pôle Entrepreneuriat Étudiant de Lorraine). Installé sur le campus Artem, le PeeL fait partie du réseau national des Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE).

Au-delà de l'accompagnement, il existe des modules spécifiques en PGE2 et 3 (« module projet entrepreneurial » qui permet un suivi individualisé et sur mesure) et des liens que nous favorisons avec l'écosystème local d'innovation. Les étudiants entrepreneurs peuvent dédier à leur projet une séquence initialement dévolue à un stage (remplacement du stage par une « mission entrepreneuriale ») sous condition de validation par David Gegonne et les directeurs de programme, et sous réserve d'obtenir le SNEE.

d) Je souhaite partir en séjour académique à l'étranger

Voici quelques éléments qui vous permettront de vous aiguiller pour votre séjour académique.

Si vous êtes un étudiant Bachelor et que vous êtes inscrit en 2ème année en 2023-2024 (et en 1ère année en 2022 -2023), conformément au règlement d'examen du diplôme ICN Bachelor, vous pouvez effectuer un séjour au sein d'une université étrangère en troisième année. Le séjour simple en université étrangère peut s'effectuer au cours du 1er ou 2nd semestre de votre troisième année.

Si vous êtes un étudiant Bachelor et que vous êtes inscrit en **1^{ère} ou 2^{ème}** année en 2024-2025 (et en 1^{ère} année en 2022 -2023), conformément au règlement d'examen du diplôme ICN Bachelor, vous pouvez effectuer un séjour au sein d'une université étrangère en troisième année. Le séjour simple en université étrangère peut s'effectuer au cours de votre troisième année, au 1^{er} semestre.

Si vous êtes un étudiant Bachelor ou PGE et que vous souhaitez réaliser un double diplôme au sein d'une université partenaire, cela est possible, soit en 3^{ème} année (durée 1 an), soit en 3^{ème} année prolongation (durée 1 an), soit en 3^{ème} année avec 3^{ème} année prolongation (durée 2 ans). Chaque double diplôme est soumis à un calendrier différent. En effet, les négociations et les accords sont propres à chaque université. La majorité des doubles diplômes se réalise en lieu et place de la 3^{ème} année.

Si vous êtes un étudiant PGE, vous pouvez partir en séjour académique dans le cadre d'un séjour simple :

- **Durant l'année expériences facultative entre le PGE1 et PGE2 : au 1^{er} ou au 2nd semestre**
- En PGE 2 : au 2nd semestre uniquement
- **Durant l'année expériences facultative entre le PGE2 et PGE3 : au 1^{er} ou au 2nd semestre**
- En PGE 3 : au 1^{er} ou au 2nd semestre

La durée et le calendrier des séjours académiques varient selon chaque université partenaire.

➤ **Vous voulez candidater ?**

Si vous souhaitez candidater pour un départ en séjour académique, vous devrez postuler l'année précédant le départ. Deux commissions de sélections sont organisées chaque année, la première en décembre et la seconde en mars/avril. Vous recevrez par email la procédure pour candidater ainsi que la liste des universités partenaires disponibles. Vous pouvez effectuer jusqu'à 10 vœux et vous devez impérativement les classer par ordre de préférence. Vous constituez votre dossier de candidature avec l'ensemble des pièces demandées telles que votre test de langue (TOEFL, TOEIC ou IELTS en anglais et/ou test interne en espagnol, italien, allemand, portugais), votre CV, votre lettre de motivation expliquant chaque vœu, vos bulletins de note, etc.).

Si vous êtes présélectionné pour un départ en séjour académique, vous devrez effectuer votre inscription auprès de l'université partenaire selon les instructions communiquées par le service international, choisir vos cours en lien avec votre programme à ICN, puis concrétiser votre départ (logement, titres de transport, assurance internationale, visa si nécessaire, demande de bourse, etc.). A la fin du séjour académique, vous devrez transmettre au service international votre bulletin de notes, répondre aux différentes enquêtes et compléter les autres éventuelles procédures (bourse

Erasmus le cas échéant, etc.). Dans le cadre d'un départ en double diplôme, vous devrez rendre un rapport écrit et réaliser une soutenance orale et valider l'équivalence de 30 crédits ECTS par semestre.

➤ **Savoir où faire les démarches**

Vous devez impérativement consulter l'onglet international sur MyICN, pour :

- Lire le guide des départs et vous familiariser avec la procédure (MyICN > International > Documents utiles > Informations importantes > Séjours académiques > Guide des départs)
- Vous renseigner sur le réseau des universités partenaires d'ICN (MyICN > International > Listes universités partenaires > rechercher : {nom de l'université ou pays} > dans la colonne ACTIONS, cliquez sur l'oeil « voir » > tests acceptés par les universités partenaires et scores minimums requis, autres informations importantes sur les programmes d'échange au sein des universités partenaires à lire attentivement)
- **Participer au forum international où sont représentées les écoles partenaires**

Le service international vous accueille et vous conseille tous les jours de 13h30 à 17h (16h les vendredis). Vous êtes invité à participer aux sessions d'informations à distance via Zoom, les jeudis de 12h30 à 13h30, tous les quinze jours. Vous pouvez également prendre un rendez-vous individuel ou en groupe, en présentiel ou à distance.

Retrouvez toutes les étapes clés d'un départ en séjour académique dans l'infographie MyICN > International > Documents utiles > Infographie.

e) J'intègre une association

À ICN, près de 30 associations vous attendent : apprenez à travailler en équipe, engagez-vous, professionnalisez-vous et exprimez votre créativité ! Si vous êtes en Bachelor 2 ou en PGE1 le **projet associatif a un caractère obligatoire** dans votre cursus.

Le 24 octobre, les associations étudiantes d'ICN seront présentes au *Forum des associations lui aussi obligatoire*. Il vous permettra de faire connaissance avec les différentes associations et leurs spécificités. Durant ce forum, vous pourrez laisser votre nom sur une ou plusieurs listes afin d'intégrer l'association de votre choix et ainsi en reprendre le mandat. Bien évidemment, si vous n'êtes pas en Bachelor 2 ou PGE1 vous êtes également le ou la bienvenue dans une association en tant que membre actif.

A la suite de votre intégration dans l'une des associations ICN, des démarches administratives obligatoires sont à entreprendre pour les membres du bureau (démarches à la préfecture, etc.).

Sophie THIREAU et Nacéra BERBARA, service PEPS, se tiennent à votre disposition pour vous aider dans celles-ci. Vous pouvez les contacter via l'adresse associations@icn-artem.com

De plus, vous trouverez la plupart des informations nécessaires dans Myicn : PEPS > documents utiles > associations > démarches administratives > passation et enregistrement.

➤ **Les événements associatifs**

Afin que plusieurs événements associatifs n'aient pas lieu en même temps, les différentes dates de vos événements doivent être validées par un responsable asso du BDE.

Vous devez ensuite déclarer chaque événement au service PEPS en complétant un formulaire :
<https://sphinx.icn-artem.com/SurveyServer/s/ccc/eventASSO/questionnaire.htm>

Attention : le formulaire doit être complété au plus tard une semaine avant le début de l'événement !

➤ **Comment réserver une salle pour votre association ?**

Les besoins de réservations seront indiquées dans le formulaire cité précédemment.

➤ **Vous avez besoin de supports de communication ?**

Après avoir validé votre support de communication avec la direction de la communication, envoyez votre demande d'impression à associations@icn-artem.com. Il vous faudra préciser le nombre d'exemplaires ainsi que les dimensions et indiquer la date maximum pour laquelle vous souhaitez réceptionner votre support.

Il est à noter que la demande de reprographie doit être envoyée **minimum 3 jours** avant la date de réception souhaitée.

f) Dispositif de valorisation de l'engagement étudiant

Le dispositif de valorisation de l'engagement étudiant consiste à reconnaître et à récompenser les initiatives des étudiants au sein de la communauté. La valorisation peut prendre la forme d'une bonification de note ou de moyenne, de crédits supplémentaires, ou encore de validation de quitus, valorisant ainsi les activités parascolaires, bénévoles, ou de leadership.

Ce dispositif encourage les étudiants à développer des compétences transversales tout en s'impliquant activement dans des projets. Il renforce également le sentiment d'appartenance et l'implication citoyenne des étudiants.

Bien-être à l'école

a) Accompagnement psychologique

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre personnel, un psychologue est à votre écoute de façon permanente à l'Ecole. Dans le respect du Code de Déontologie des psychologues, les entretiens sont réalisés en toute confidentialité. N'hésitez pas à le solliciter !

Pour prendre RDV, demandez à ASQ ou envoyez un mail à Bruno Vançon : bruno.vançon@icn-artem.com

b) L'option de financement d'ICN

L'école dispose d'une commission sociale qui, sous condition académiques et financières, peut vous exonérer de manière exceptionnelle d'une partie de vos frais de scolarité.

Pour connaître les dates et les pièces à fournir il faut contacter le service ASQ via : <https://asq.icn-artem.com/hc/fr/requests/new>

c) Sport

Pour connaître les événements et manifestations sportives de l'école et/ou pour vous y inscrire, contactez le Bureau des Sports (BDS). Ce bureau est l'une des nombreuses associations de l'école, et sera ravi de vous donner toutes les informations nécessaires.

J'ai encore des questions

Si toutefois ce guide ne répond pas à toutes vos questions, vous pouvez contacter le service ASQ via le formulaire disponible sur

<https://asq.icn-artem.com/hc/fr/requests/new>

Ainsi qu'au rez-de-chaussée à Nancy, au 7ème étage à Paris et au bureau 004 à Berlin. Les SSO (Student Service Officers) sont présents également sur les campus de Nancy, Paris et Berlin.

Les rentrées de l'accompagnement, qui ont lieu au mois de septembre, vont également pouvoir vous aider pour que vous vous intégriez au mieux à ICN. Vous pourrez y retrouver tous les services de l'école comme par exemple le service Inscription/Admission, le service Carrières et Stages, ou encore les services du PEPS (Professional Experience Personal Support).

Nous vous souhaitons encore une fois la bienvenue à ICN et une excellente année 2024-2025 !